

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00161

CLUB GIER ENTREPRISES - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 22

Nombre de voix : 120

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR,
M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE,
Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,

Le 24 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160215-D20160016110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Laurence BUSSIÈRE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
M. Florent PIGEON, Mme Joëlle RICARD, M. Jean-Claude SCHALK,
Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016

CLUB GIER ENTREPRISES - DEMANDE DE SUBVENTION 2016

I - LE CONTEXTE

La Communauté Urbaine souhaite exercer pleinement sa compétence développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. A ce titre, elle souhaite favoriser les actions d'accompagnement des entreprises qui permettent de consolider le tissu économique.

Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Communauté Urbaine en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé. Dans ce cadre, les structures suivantes sont identifiées: CLEO (Club des entrepreneurs de l'Ondaine), ACCTIFS (Association des Cadres et Chefs d'entreprises Tertiaire & Industrie Forez Sud), ESTER (Est Stéphanois En Réseau) et CLUB GIER ENTREPRISES.

II – PRESENTATION DU CLUB GIER ENTREPRISES

Créé en 1991, à l'initiative de dirigeants implantés dans le Pays du Gier, le CLUB GIER ENTREPRISES compte environ 190 PME. Le territoire d'origine du club est le Pays du Gier, mais son périmètre d'action s'est élargi, au fil des années à l'Est Stéphanois, dans un premier temps, puis à Saint-Etienne mais aussi à l'Ouest lyonnais (à fin 2015, 90 % des adhérents étaient localisés sur Saint-Etienne Métropole, et 58 % sur le Pays du Gier).

Le CLUB GIER ENTREPRISES constitue un groupement multi-sectoriel avec une majorité d'industriels (50 % des adhérents), en particulier de la métallurgie et du travail des métaux, devant le secteur des services (40 % des adhérents) et du BTP (10 % des adhérents). Il représente plus de 8 000 emplois. Plus de trois quart des adhérents (80 %) sont des entreprises de moins de 50 salariés.

L'équipe de permanents de l'association compte 3 personnes. Le CLUB GIER ENTREPRISES est présidé par Jean-Luc DESHAYES (dirigeant du bureau d'études BDEM). La structure s'est fixée les objectifs généraux suivants :

- favoriser les échanges interentreprises afin de créer une dynamique de réseau,
- identifier et répondre aux besoins des entreprises en accompagnant la PME dans son développement commercial, stratégique, dans sa recherche de compétences,
- promouvoir les savoir-faire en proposant une offre globale aux donneurs d'ordre,
- participer à la valorisation du tissu économique local en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

III- PLAN D' ACTIONS 2016

Pour l'année 2016, le CLUB GIER ENTREPRISES veut participer au repositionnement et à la redynamisation du territoire en cherchant à sensibiliser et à accompagner les entrepreneurs tout en fidélisant les adhérents, sur les axes emploi-formation-gestion des compétences, développement stratégique et durable, développement commercial, plateforme de services et communication - marketing en mettant en place des actions collectives et individuelles au service du plus grand nombre de ses adhérents. Ainsi le Club Gier souhaite développer les actions suivantes :

• EMPLOI, FORMATION, GESTION DES COMPETENCES

- accompagnement RH pour les adhérents ne disposant pas en interne d'un service de Gestion des Ressources Humaines,
- partenariat avec Pôle Emploi dans le cadre d'une nouvelle convention : présentation des nouvelles mesures en matière d'emploi, animations de réunions sur les méthodes de recrutement, participation aux différentes manifestations dont la Semaine de l'Emploi,
- promotion des métiers et filières techniques : actions en direction des jeunes en voie d'insertion (en partenariat avec la DIRECCTE et la Mission Locale) : réunions de présentation des métiers, parrainage par des Chefs d'Entreprises, etc,
- actualisation de l'espace emploi (bourse de l'emploi) sur le site internet du Club Gier.

• DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET DURABLE

- promotion de l'innovation et du design.
Organisation d'une Conférence sur le thème de l'innovation. L'objectif est de promouvoir l'innovation auprès des entreprises adhérentes et de « sourcer » les projets susceptibles d'être accompagnés,
Animation d'ateliers innovation/design en lien avec la BPI France, le Service innovation de Saint-Etienne Métropole, la Cité du design, les Agences de design adhérentes. Différentes pistes d'action des ateliers seront proposées afin de créer une véritable dynamique autour de cette thématique,
- accompagnement des actions PLAN PME de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec les structures qui les portent (CETIM, CCIT). Dans un but d'amélioration de la compétitivité et de la performance des PME, le Club propose aux adhérents un accompagnement (objectifs 2016 : 6 à 8 entreprises),
- constitution du groupe de réflexion sur le secteur de l'énergie. Organisation d'une conférence.

• DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- participation à des salons professionnels : 3 salons français de sous-traitance dont le MIDEST (Paris), le RIST (Valence) et INDUSTRIE LYON,
- actions à l'international : petits déjeuners export, points de conjoncture internationale, forum d'échange,
- journées pays et missions export : Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Allemagne.

• PLATEFORME DE SERVICES – COMMUNICATION - MARKETING

- réflexion pour la création d'une crèche inter-entreprises ciblée en priorité sur la ZA STELYTEC.
- communication interne : conférences débat, infos, newsletter infos club, networkings.
- communication externe : refonte charte graphique, réalisation d'une fiche, renforcement des partenariats, évolution du site internet, réseaux sociaux, etc.

IV- PARTENARIAT AVEC SAINT-ETIENNE METROPOLE

En partenariat et en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Etienne Métropole, le CLUB GIER ENTREPRISES participera aux actions développées par la Communauté Urbaine, notamment dans le cadre de promotion de l'innovation, la promotion du design en lien avec la Cité du design, le développement durable à travers les actions Qualité, Sécurité, Environnement (QSE), le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi, la formation, et l'attractivité du territoire. En 2016, le CLUB GIER ENTREPRISES devra participer plus particulièrement aux actions et démarches suivantes :

- **accompagnement au développement du tissu économique local** : Saint-Etienne Métropole souhaite utiliser la commande publique comme un levier de développement économique en favorisant une bonne adéquation entre les besoins de la collectivité et les compétences des entreprises du territoire. Dans cet objectif, la collectivité travaillera à une base de données fournisseurs. Il sera demandé au club d'entreprises de collaborer aux actions mises en œuvre par Saint-Etienne Métropole (mobilisation d'entreprises pour la conférence économique 2016, détection d'entreprises...).
- **développement de l'économie sociale et solidaire** : il sera demandé au club de relayer de l'information, voir ponctuellement de mobiliser les adhérents en fonction des événements qui peuvent être organisés par Saint-Etienne Métropole.
- **Déploiement de « La Fabrique à entreprendre »** : ce dispositif vise à accompagner les créateurs d'entreprise à tous les stades de leur projet, de l'idée au financement. Afin d'optimiser les opportunités de développement des jeunes créateurs, la MIFE, en collaboration avec Saint-Etienne Métropole, développe une action de parrainage des jeunes porteurs de projet. Le parrain/marraine met à disposition son expertise sur : conseils individualisés sur la vie de l'entreprise du porteur de projet (gestion, développement, aspects commerciaux...), mise à disposition de locaux et de matériel, conseils individualisés sur le plan financier. Il est demandé au Club Gier entreprises de sensibiliser leurs adhérents sur cette action afin de « recruter » 5 chefs d'entreprise prêts à devenir parrain.
- **« Prévention des difficultés des entreprises »** : sous l'impulsion des 3 organisations patronales (UPA CGPME MEDEF) et en partenariat avec l'UT42 Direccte et les chambres consulaires, sont organisées, à destination des entreprises du territoire, des réunions d'information de proximité donnant une information concrète sur les bonnes pratiques de prévention des difficultés, les possibilités d'accompagnement et les contacts à prendre. Ces réunions mobilisent plusieurs intervenants : la DDFIP, l'URSSAF, le RSI, la BPI, la BDF. L'objectif est d'organiser au moins 2 réunions par an sur Loire Sud et de toucher un maximum d'entreprises plus particulièrement à destination des petites et moyennes entreprises, en mobilisant d'autres acteurs comme les clubs d'entreprises. Il est demandé au Club Gier Entreprises de mobiliser ses adhérents sur ces dispositifs.
- **promotion du dispositif « Design tech academy »** : Saint-Etienne Métropole a contribué au lancement du projet « Design Tech Academy », labellisé « Grande école du numérique ». Portée par Telecom Saint-Etienne, ce projet vise à former des jeunes issus des quartiers prioritaires aux domaines du numérique et de la programmation informatique. Formation unique en son genre, elle vise à répondre aux besoins des entreprises sur un secteur en difficultés de recrutement. Il est demandé au CLUB GIER ENTREPRISES d'identifier dans ses adhérents des entreprises susceptibles d'avoir des besoins dans le secteur informatique afin de proposer des stages ou des emplois aux personnes issues de cette formation.

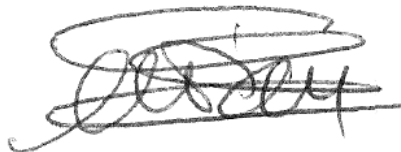
Saint-Etienne Métropole a proposé, en cohérence avec son projet de territoire, une intervention financière à hauteur de **30 000 €** en faveur du CLUB GIER ENTREPRISES.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention d'un montant de 30 000 € au Club Gier Entreprises ;**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2016 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016 article 6574 chapitre 65.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU